



Projet
Gouvernance et participation des femmes
dans les politiques publiques locales

**Présentation et analyse des résultats de l'enquête
relative à la Gouvernance et à la Participation
des Femmes dans les Politiques Publiques Locales**

Blida 2019



Population ayant répondu au questionnaire :

Rappelons que le questionnaire a été mis en ligne et diffusé via le mailing de l'association et les réseaux sociaux (Facebook et Messenger). 172 personnes des deux sexes (femmes et hommes) y ont répondu. Au vu de ce nombre, il est clair pour nous que les résultats obtenus ne peuvent prétendre à une quelconque généralisation. Il s'agit simplement de résultats qui peuvent donner une idée sur les représentations, les perceptions d'un nombre limité de personnes est dû à l'absence aux moyens financiers et humains pour mener une enquête nationale. Mais cela peut ouvrir la voie à une grande enquête portant sur un échantillon représentatif de la population générale et pouvant, ce faisant, donner lieu à des résultats généralisables.

L'objectif étant d'apprécier le point de vue, les perceptions des gens concernant la présence des femmes dans le champ politique.

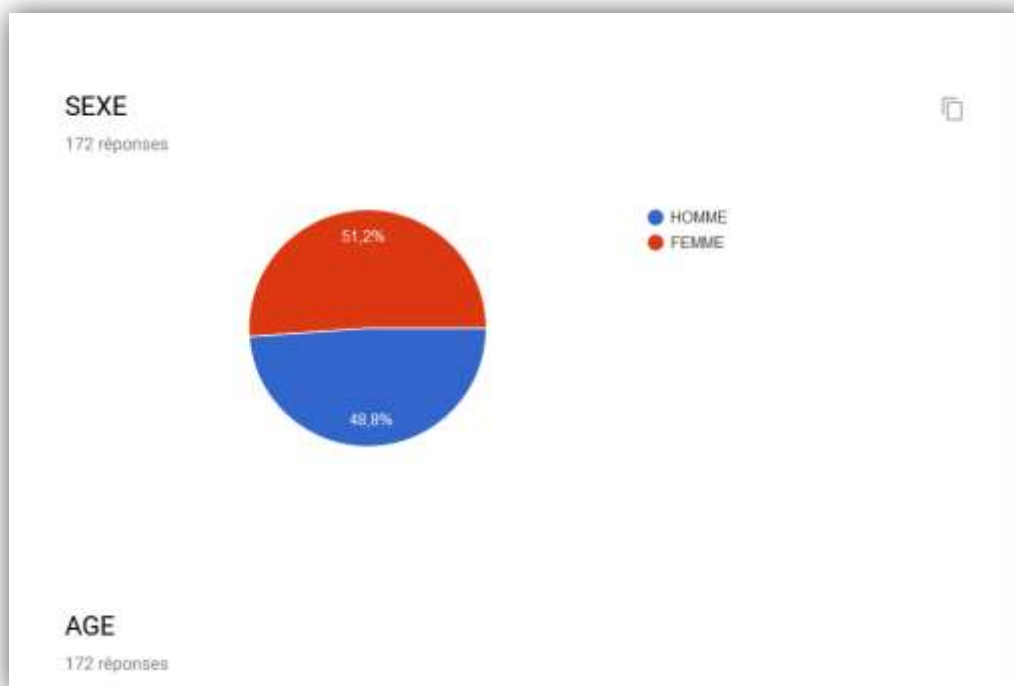
L'outil utilisé, à savoir le questionnaire, se constitue globalement de 4 axes un axe relatif à l'identification des sujets (âge, sexe, niveau d'instruction, lieu de résidence)

Le deuxième s'intéresse aux positions des sujets quant à l'élection de femmes dans les instances politiques, le troisième lui se penche sur ce qui peut favoriser et/ ou entraver la participation des femmes en politique et le quatrième axe s'intéresse aux positions des sujets quant aux initiatives mises en place par les institutions publiques, les partis politiques, la société civile toujours pour promouvoir la participation des femmes en politique.

I - Présentation de la population

1) Le sexe

Le nombre de femmes ayant répondu au sondage est de 51,2% alors que celui des hommes est de 48,8%. Les femmes ont donc été plus nombreuses à répondre aux questions proposées sans que la différence femmes/hommes ne soit réellement significative.



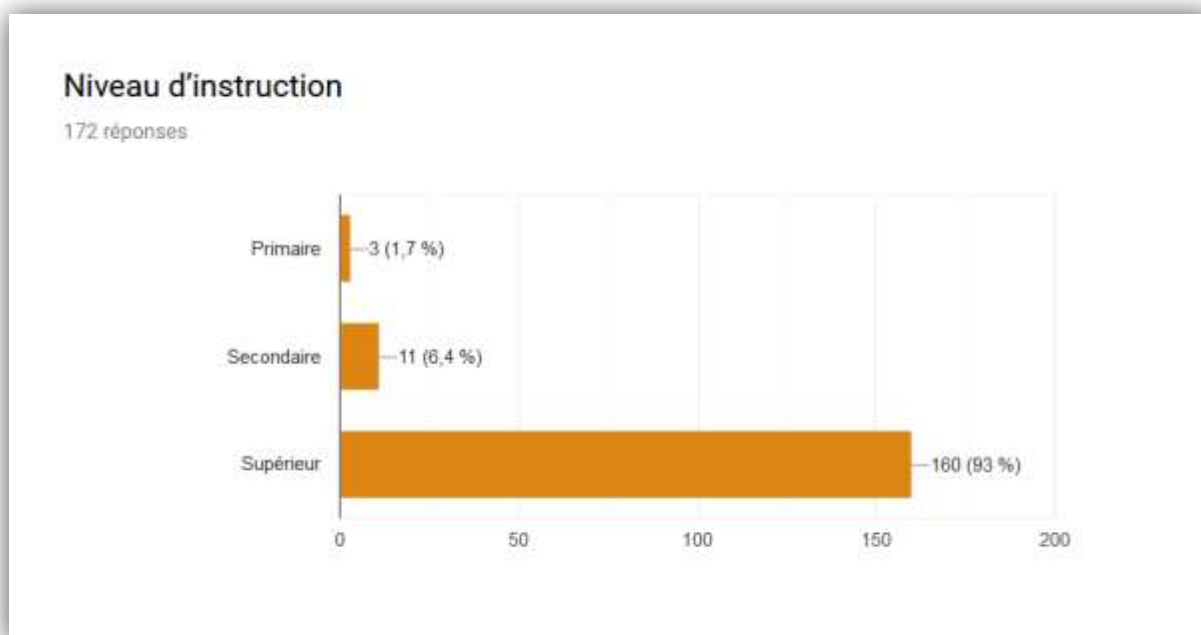


2) L'âge

Les plus jeunes se situent dans la tranche d'âge des 19- 29 (une seule personne est âgée de 19 ans) et les plus âgés se situent dans la tranche d'âge des 50 – 69 ans, entre les deux on retrouve les 30-45 ans. Globalement la population regroupe plusieurs catégories d'âge s'étalant de 19 ans jusqu'à 69 ans sans qu'il y ait possibilité de regroupement par catégorie d'âge.

3) Le niveau d'instruction

Primaire 1,7%, secondaire 6,4% et supérieur 93%. La majorité de la population a un niveau d'instruction supérieur. Ainsi les personnes ayant répondu sont celles qui ont un niveau d'instruction élevé et qui utilisent souvent l'internet.



4) La profession

La majorité de la population est à situer dans des professions « supérieures » (médecins, avocats, ingénieurs), on note également la présence d'étudiants et une faible présence de retraités parmi ceux âgés de plus de 60ans (voir paragraphe 2 : âge).

Ce paramètre, profession confirme que la majorité de la population ayant répondu au sondage est de niveau supérieur et occupe des postes élevés dans la classification des professions. On compte également une minorité d'étudiants parmi les personnes les plus jeunes de la population ayant répondu.

5) Le lieu de résidence

On relève que la majorité des personnes ayant répondu au sondage réside dans le nord du pays (Est, Ouest et centre) : Blida, Tizi Ouzou, Alger, Oran, Constantine, Béjaïa ...Ce sont donc ces villes qui sont le plus représentées.

Pour résumer on pourrait dire que la population se compose de femmes et d'hommes (plus de femmes que d'hommes), qu'elle a un niveau d'instruction supérieur qu'elle occupe des postes socialement privilégiés, qu'elle réside, dans sa majorité, dans le nord du pays et est concentrée dans la région centre. Par contre du point de vue de l'âge on retrouve une grande dispersion.



II- Les réponses aux questions

Première question : Selon vous une femme peut-elle s'impliquer dans la vie politique ?

La réponse est unanime, toute la population est d'accord sur le fait que les femmes s'impliquent en politique. 100% sont donc pour l'implication des femmes dans le champ politique. Les autres catégories de réponses : non, je ne sais pas, autres ne recueillent aucune voix.

Deuxième question : Personnellement êtes vous prêt(e) à élire une femme présidente d'Assemblée Populaire Communale (APC)?

La majorité, voire la totalité de la population est d'accord pour élire une femme présidente d'APC, ils sont en fait 95% à émettre un avis positif. Seul 1,7% ont répondu par la négative. Dans les quelques commentaires avancés on note l'accent mis sur les « capacités » des femmes comme condition d'élection, ou encore le choix porterait sur une femme « parce qu'elle est moins corrompible ».¹

Troisième question : Personnellement seriez vous prêt(e) à élire une femme députée ?

Là aussi c'est l'extrême majorité, voire la totalité de la population qui est d'accord pour élire une femme députée. Ils sont 97,1% à répondre par l'affirmative et seuls 0,6% émettent un avis négatif. Le reste des réponses se distribue entre « je ne sais pas ». Les commentaires sont nombreux mais celui qui revient le plus souvent se présente comme suit : « il faut appliquer des critères pour les 2 sexes : « niveau d'instruction, compétences, représentativité ». Ce commentaire, comme les autres, indique qu'on est prêt à donner sa voix à des femmes à condition que leur candidature obéisse à certains critères. Les mêmes critères sont exigés des hommes.

On peut dire que les réponses des sujets à cette question et à la question précédente se fondent sur une vision égalitaire en matière de rapports sociaux de genre.

Quatrième question : Personnellement seriez vous prêt(e) à élire une femme présidente de la république ?

Une majorité se dit prête à élire une femme présidente de la république. Ils sont 86% à l'affirmer. Seuls 5,8% émettent un avis défavorable.

Les avis favorables à l'élection d'une femme présidente de la république sont suivis de commentaires qui insistent sur : « la nécessité d'avoir un programme », « avoir un programme et une feuille de route à long terme » « qui répond aux exigences du poste comme les hommes, les mêmes critères pour les deux sexes ». A la lumière de ces commentaires on note qu'on vote pour une femme non parce qu'elle est une femme mais parce qu'elle est « compétente », qu' « elle a un programme », les sujets rajoutent toujours « les mêmes critères pour les hommes ».

Ainsi et au vu des réponses obtenues concernant l'élection de femmes dans les institutions politiques, la majorité des sujets a répondu favorablement, c'est-à-dire la quasi totalité des sujets et pour les différentes questions est pour l'élection des femmes à des postes politiques. Certains

¹ A partir d'ici les guillemets indiquent les expressions, commentaires ...des personnes ayant répondu au questionnaire.



d'entre eux, cependant précisent qu'on ne vote pas pour une femme parce qu'elle est femme mais parce qu'elle a des « compétences exigées par le poste ».

Ce sont donc des majorités qui émergent pour récuser la discrimination entre les sexes et pour mettre en exergue les principes égalitaires. Comme cela concerne la majorité de la population ce sont donc des hommes, des femmes, des jeunes mais aussi les plus âgés qui sont unanimes à exprimer des valeurs égalitaires.

Cinquième question : Selon vous qui, d'une femme ou d'un homme serait le plus compétent pour mener les politiques publiques dans les domaines suivants : famille, santé, sécurité, économie, politique, emploi, éducation, égalité ?

Pour ce qui relève de la **famille**, la majorité pense qu'aussi bien les hommes que les femmes sont compétents dans ce domaine mais lorsqu'on considère les réponses données selon l'appartenance sexuelle on relève que les femmes sont plus nombreuses à être perçues comme pouvant mieux s'occuper de ce domaine alors que les hommes sont pratiquement absents. Ces réponses, selon le sexe montrent qu'il existe une minorité qui pense que la famille est une affaire de femme reconduisant ainsi les stéréotypes de genre.

Pour la **santé**, là aussi ils sont une majorité à considérer que c'est un domaine qui relève aussi bien du féminin que du masculin avec la précision suivante lorsqu'on donne une réponse selon le sexe les femmes sont plus nombreuses à être considérées comme compétente dans les domaines de la santé (femmes : 16,86%, hommes : 0,58%, ensemble 34,30%). Nous retrouvons presque la même distribution que pour la question précédente une majorité relative exprime une attitude non discriminante entre les sexes : femmes et hommes pouvant s'occuper du domaine de la santé. Alors que lorsque la réponse est donnée selon le sexe on a tendance, même s'il s'agit d'une minorité, à penser plus aux femmes, ces dernières seraient plus aptes à s'occuper du domaine de la santé. La même remarque que celle émise pour la réponse précédente peut être rapportée ici : cette réponse puise ses racines dans une vision des genres qui attache les femmes au domaine du soin, de l'aide, du care.

Pour la **sécurité** là aussi le nombre de ceux qui considèrent qu'elle relève des deux sexes est le plus élevé 29, 65%. Alors que selon le sexe on trouve des chiffres relativement proches pour les femmes et pour les hommes (respectivement (femmes : 12,20%, hommes : 9,88%). On aurait pu penser que le domaine sécuritaire serait plutôt considéré comme un domaine masculin reconduisant ainsi les stéréotypes qui posent que les hommes sont les protecteurs, les plus forts...et ce faisant assurant plus la sécurité des personnes et des biens.

Dans le domaine **économique**, là aussi ce qui prédomine ce sont les réponses qui ne font pas de discriminations entre les femmes et les hommes : 36,62% sont d'accord pour dire que les hommes et les femmes peuvent être compétents dans le domaine économique. Avec, pour le reste des réponses un taux plus élevé chez les femmes que chez les hommes respectivement 12,79% et 2,32%.



Pour la **politique** le nombre de réponses le plus élevé est situé dans la catégorie « ensemble », c'est-à-dire considérant que les femmes et les hommes sont à même d'accomplir ce type de fonction (40,11%). Pour les autres réponses données selon le sexe, nous avons, pour les femmes 9,30% et pour les hommes 2,32%, ce sont là des chiffres qui ne sont guère significatifs.

Pour l'**emploi** comme pour les autres domaines les réponses les plus nombreuses sont celles qui ne sont pas discriminantes : 38,95% considèrent que les deux sexes peuvent être compétents dans le domaine de l'emploi. Le reste des réponses se distribue selon des proportions moindres : femmes : 11,04%, hommes 1,74%.

Dans le domaine de l'**éducation**, les proportions sont les mêmes que dans les domaines précédents, c'est-à-dire que les réponses les plus nombreuses (parmi celles obtenues) ne font pas de discriminations entre les hommes et les femmes : 35,46% alors que 16,27% considèrent que c'est un domaine réservé aux femmes. Ainsi, même dans le domaine de l'éducation les réponses les plus nombreuses sont celles qui considèrent qu'aussi bien les femmes que les hommes sont à même de s'occuper de ce domaine. Cependant dans les réponses minoritaires on note que 16,27% pensent que c'est un domaine réservé aux femmes alors qu'aucun sujet n'a attribué ce domaine aux hommes (homme : réponse 0).

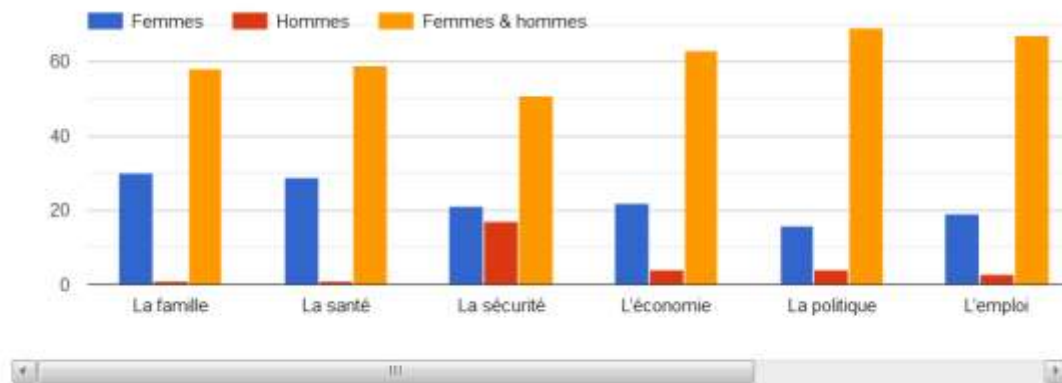
Pour l'**égalité** nous retrouvons la même distribution que dans les domaines précédents c'est-à-dire que ceux et celles qui répondent optent pour la catégorie « ensemble », ils sont 31,97% à être dans ce cas le reste des réponses, selon le sexe, apparaît dans les proportions suivantes : femmes 18,60% et hommes : 1,10%.

Globalement pour les domaines proposés nous obtenons la même distribution des réponses, soit une majorité relative qui ne fait pas de différence entre les femmes et les hommes et une minorité qui considèrent que les femmes sont plus aptes que les hommes pour s'occuper de la famille, de la santé, de l'éducation. Ceci, comme nous le disions auparavant peut refléter la persistance de stéréotypes de genre concernant les rôles féminins et masculins.

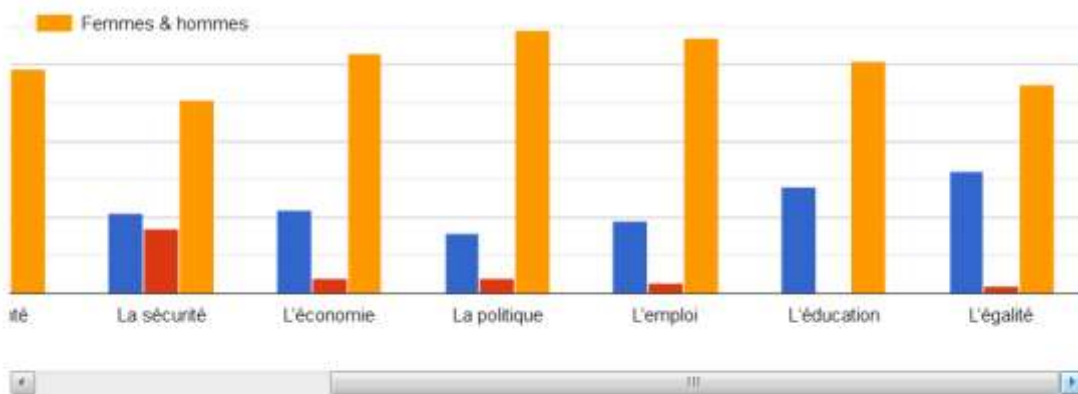
Mais il s'agit de minorité, car les réponses les plus nombreuses confirment les valeurs égalitaires que nous avons déjà rencontrées lors des premières réponses relatives aux élections de femmes aux postes politiques.

REMARQUE : la question relative aux compétences des hommes et des femmes n'a pas suscité les réponses de toute la population : certains ont pointé plusieurs domaines de compétences alors que d'autres n'ont tout simplement pas répondu, d'où les taux obtenus.

Selon vous qui, d'une femme ou d'un homme, serait le plus compétent pour mener les politiques publiques dans les domaines suivants



Selon vous qui, d'une femme ou d'un homme, serait le plus compétent pour mener les politiques publiques dans les domaines suivants





Sixième question : Êtes –vous pour la parité femmes/homme dans les différentes institutions politiques (Gouvernement, APC, APN) ?

Pour la parité, la très grande majorité de la population est favorable à ce que la parité soit présente dans les différentes institutions politiques (91,2%)

Seuls 8,8% refusent la parité. Les commentaires les plus courants insistent tout de même sur la compétence. Oui pour la parité mais à condition que les femmes soient compétentes. En fait ce n'est pas le sexe qui compte, on peut être femme ou homme à condition de posséder des compétences. Les commentaires suivants révèlent le fait que ce qui compte ce sont les compétences des individus : « oui pour la parité mais par compétence » ; « c'est la compétence qui doit primer dans tous les cas ».

D'autres commentaires mettent en avant le nombre de femmes, c'est le cas, par exemple, d'une femme qui déclare : « c'est plus que nécessaire, la femme est la moitié de la société, étant femme je veux être représentée par une femme » ou encore « à compétence égale, il faut mettre une femme ».

En abordant la question de la parité nous constatons que les sujets de la population sont cohérents avec eux-mêmes. Ils sont pour la présence des femmes dans le champ politique, dans divers domaines d'activités et c'est attendu qu'ils soient pour la parité femmes/hommes. Cela montre la cohérence de leurs réponses et donc l'ancrage à leur niveau des valeurs égalitaires.

Septième question : Comment croyez que les capacités suivantes : financières, niveau d'instruction, accès à l'emploi, la double charge domestique et professionnelle des femmes, les violences à l'égard des femmes en politique, influencent le choix des femmes à entreprendre une carrière politique en Algérie ?

Les **capacités financières** : la distribution des réponses se présentent comme suit : 54, 65% positif, 16,86% négatif, 20,93% déclarent que les possibilités financières n'ont aucune influence pour entreprendre une carrière politique. Ainsi une majorité considère que les capacités financières sont importantes pour la carrière politique féminine. Les autres réponses se présentent comme suit les capacités financières (c'est-à-dire, l'insuffisance des capacités financières) peut empêcher ou du moins influencer négativement sur une carrière politique. Toutefois 20, 93% pensent que ces capacités n'ont aucune influence dans le choix des femmes à entreprendre une carrière politique.

Le **niveau d'instruction** : ici la majorité déclare que le niveau d'instruction influe sur la carrière politique des femmes (83,72%. Les autres réponses « n'influe pas » ou encore « n'ont aucune influence »(3,48%)apparaissent dans de très faibles proportions et de ce fait ne sont guère significatives.

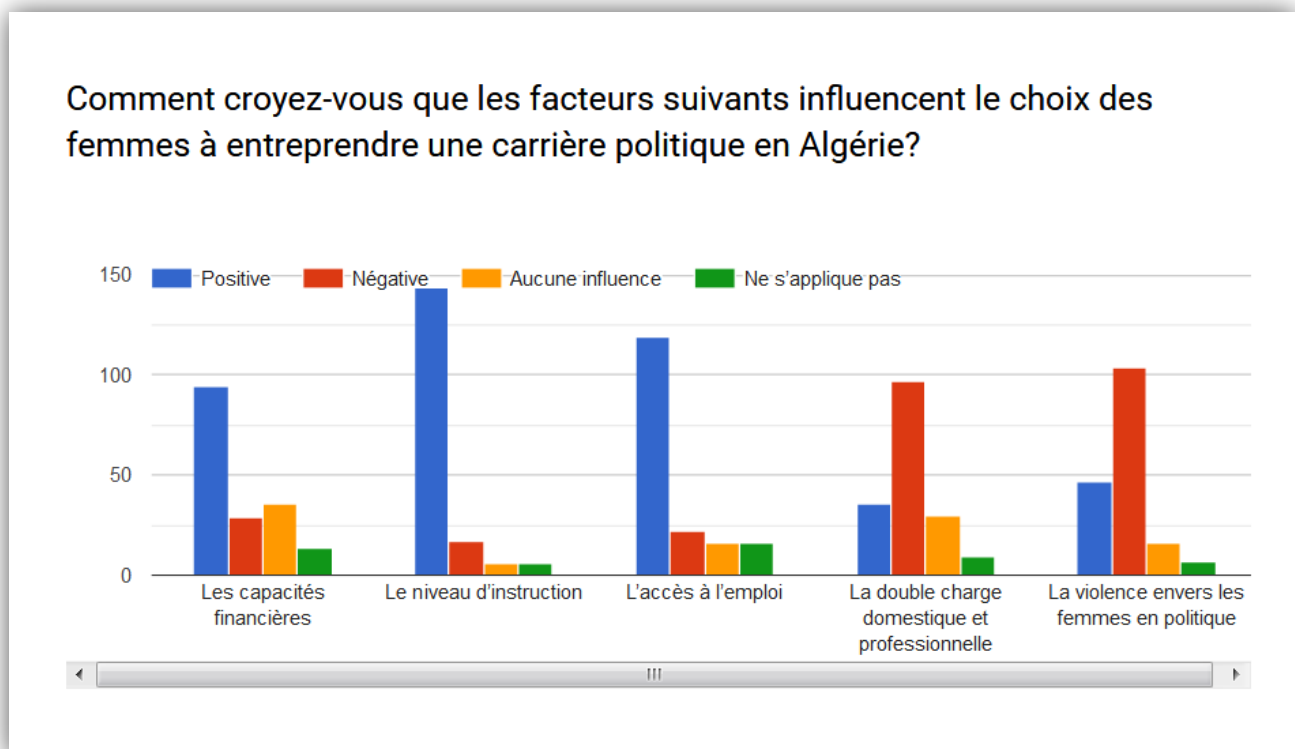
Cela recoupe les critères retenus par les personnes ayant répondu lorsqu'elles se prononcent sur le choix d'une femme à des postes où dans tous les cas ils insistent sur les « compétences » que les femmes (et les hommes) pour mériter qu'on vote pour eux (voir questions 1,2,3...).

L'accès à l'emploi ici aussi la majorité opte pour le fait que l'accès à l'emploi influe positivement dans l'entreprise d'une carrière politique (69,18%). Le reste des réponses apparaît dans de faibles proportions (« influe négativement », « aucune influence ») et est donc peu significatif.



La double charge domestique et professionnelle des femmes est-elle perçue comme influant négativement sur la carrière politique des femmes ? Ils sont 97% à considérer que la double journée peut constituer un frein dans l'accomplissement d'une carrière politique féminine. Ainsi la majorité voire la totalité de la population pense que la double journée (travail accompli dans le domaine professionnel et travail accompli dans la famille) empêche, bloque, en tout cas a une influence négative pour les femmes à entreprendre une carrière professionnelle.

Les violences envers les femmes en politique : une majorité pense que les violences faites aux femmes influent sur la carrière politique : 60,46% ; alors que 27,32% considèrent qu'elle ne peut pas être un frein pour une carrière politique.



Huitième question : Comment qualifiez- vous l'influence des éléments suivants : la religion, les stéréotypes et rôles sociaux attendus, la socialisation et l'éducation reçue, la division sociale du travail, l'image des femmes et des hommes véhiculée par les médias , sur la participation des femmes en politique en Algérie ?

Pour la **religion** la majorité 65,69% déclare que celle-ci peut avoir une influence négative sur la participation politique des femmes. Les commentaires qui sont émis mettent l'accent sur les éléments suivants : « une certaine interprétation de la religion » ; « l'instrumentalisation de la religion » ; « il peut y avoir des extrêmes ». Avec ces commentaires on se rend compte que l'influence négative de la religion ne relève pas de la religion elle-même mais de « certaines interprétations », de « l'instrumentalisation de la religion » à des fins qui ne sont donc pas religieuses mais plutôt politiques, ce qui iraient à l'encontre de la participation des femmes à la politique.

15,69% pensent qu'elle peut avoir une influence négative sans argumenter leurs réponses.



Et 12,20% affirme que la religion n'a aucune influence sur la participation des femmes à la politique.

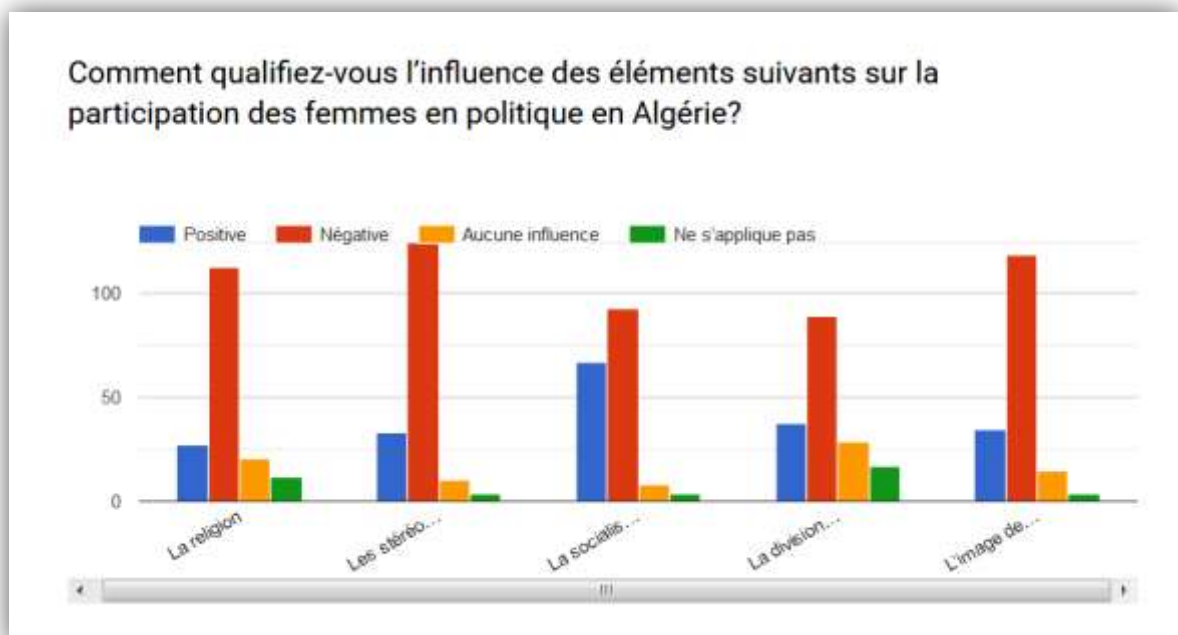
Les stéréotypes et rôles sociaux attendus ont pour la majorité de la population une influence négative sur la participation des femmes à la politique. Ils sont 72,67% à le déclarer. 19, 18% pensent que les stéréotypes influence positive sur la participation des femmes à la politique et 5,81% affirment que les stéréotypes n'ont aucune influence sur cette participation.

La socialisation et l'éducation reçues, une majorité pense que la socialisation et l'éducation reçues ont une influence négative dans la participation des femmes à la politique. Ils sont 54,06% dans ce cas. Toutefois un nombre relativement important 38,95% (sans être majoritaire) déclare que ces éléments ont une influence positive sur la participation des femmes en politiques, alors que 4, 65% trouvent que ces éléments n'ont aucune influence concernant la participation des femmes à la politique.

La division sociale du travail, 56,06% déclare que celle-ci influe négativement sur la participation politique des femmes. 22,9% pense qu'elle influe positivement et 16, 86% rapportent qu'elle n'a aucune influence

L'image des femmes et des hommes véhiculées par les médias

La majorité de la population avance que cette image peut influencer négativement sur la participation des femmes en politique : ils sont 69, 18% dans ce cas. 20, 34% pensent plutôt qu'elle peut influencer positivement dans la participation des femmes en politique et 7, 72% déclare que cette image n'a aucun impact.





Neuvième question : Qualifiez l'impact (impact positif, impact négatif...) des initiatives publiques suivantes :- loi sur les quotas, lois diverses encourageant la participation des femmes en politique, création d'entités gouvernementales dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes, établissement de réseaux et/ou blocs de femmes parlementaires , établissement de commissions parlementaires dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes- sur la participation des femmes en politique.

Pour la **politique des quotas**, une majorité émerge pour affirmer qu'elle est positive : 71, 25% sont dans ce cas. 22, 36 % qualifient cette initiative de négative sans argumenter leurs réponses et 6,39% avancent qu'elle n'a aucune influence.

Parmi les commentaires obtenus on peut rapporter le fait « je préfère la parité à la politique des quotas » ; un texte de loi accordant exactement les mêmes droits à l'homme qu'à la femme ».

Lois diverses lois encourageant la participation des femmes en politique

La quasi-totalité de la population à savoir 94, 18% est pour la promulgation de lois encourageant la participation des femmes en politique. Ainsi les autres réponses sont peu significatives.

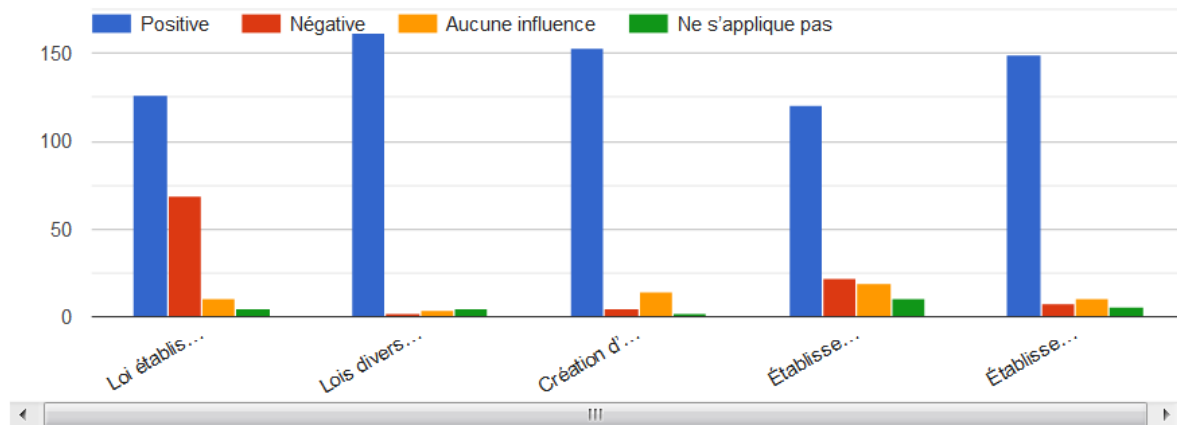
Création d'entités gouvernementales dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes. Là aussi une majorité 88,95% considère que la création de ces entités est positive pour la participation des femmes en politique. Les autres réponses sont très minoritaires (qualification négative 2,90% , aucune influence 8,14%) et de ce fait ne sont pas significatives pour donner lieu à une interprétation.

Etablissement de réseaux et /ou de blocs de femmes parlementaires. 70,35% qualifie de positif la création de tels dispositifs pour la participation des femmes en politique. Alors que 12, 79% pensent qu'elle est négative et 11,05% avancent qu'elle n'a aucune influence sur la participation des femmes en politique. Il est clair que la majorité de la population exprime une position positive quant à la création de réseaux et de blocs parlementaires mais les autres positions, bien que minoritaires, auraient gagné à être interprétées. Mais par manque d'arguments de la part des sujets ayant adopté ces positions, il est difficile de se prononcer sur ce qui fonde ce type de réponse.

Etablissement de commissions parlementaires dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes. La majorité 86,63% qualifie l'impact de ces commissions de positif l'établissement de telles commissions. Les autres réponses ne sont pas significatives, en effet 4, 65% qualifient ce genre de commissions comme ayant un impact négatif et 6,40% estime qu'elles n'ont aucune influence sur la participation des femmes en politique.

Ainsi les initiatives proposées emportent l'adhésion de la majorité de la population ayant répondu au questionnaire. Ce qui corrobore les réponses aux questions précédentes concernant les quotas, les élections de femmes aux postes politiques qui vont toutes dans le sens d'une égalité entre femmes et hommes.

Qualifiez l'impact des initiatives publiques proposées sur la participation des femmes en politique



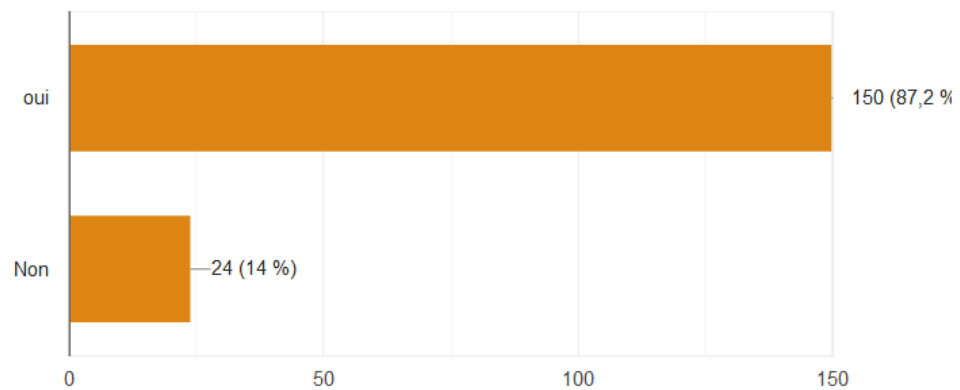
Dixième question: Selon vous y a-t-il d'autres initiatives qui pourraient être mises en place par le pouvoir législatif et exécutif afin d'augmenter la participation politique des femmes en Algérie ?

La majorité, 87,2% est pour la mise en place d'autres initiatives pour augmenter la participation des femmes en politique, alors que 14% ne pense pas qu'il faille mettre d'autres initiatives pour favoriser la participation féminine en politique. Le reste des réponses se classe dans la catégorie « autres », c'est-à-dire ne se suffit pas d'une réponse par oui ou par non mais opte pour le commentaire et/ ou l'argumentaire. On peut ainsi rapporter quelques commentaires : « un texte de loi accordant les mêmes droits à l'homme et à la femme » ; dans le même sens : « une loi qui va assurer l'égalité et l'équité entre les deux sexes dans la participation à la vie politique » ; « mettre en place des lois égalitaires ». Ces réponses s'inscrivent dans la même perspective à savoir la promulgation de lois égalitaires comme initiative qui pourrait augmenter la participation des femmes en politique.

Toujours dans la catégorie réponse « autres » (minoritaire) on peut relever la mise en avant de la compétence : « il ne s'agit pas de mettre en place de nouvelles initiatives mais que les politiciens soient plus compétents peu importe le sexe ». Nous citons ce commentaire parce qu'il correspond à l'insistance sur les compétences telle qu'elle est apparue dans les premières questions relatives à la présence des femmes dans les instances électives.

Selon vous, y a-t-il d'autres initiatives qui pourraient être mises en place par le pouvoir législatif et exécutif afin d'augmenter la participation politique des femmes en Algérie ?

172 réponses



Question 11: Qualifiez l'impact (positif, négatif...) des propositions suivantes : -établissement interne de quotas par les partis politiques, établissement de réseaux et/ ou de blocs de femmes à l'intérieur des partis politiques, programme de développement de leadership féminin, revendications de la société civile- sur la participation des femmes en politique.

Etablissement interne de quotas par les partis politiques. Une majorité 54,07% déclare que l'établissement de quotas à l'intérieur des partis politique est positif pour la participation des femmes en politique. Ces quotas favoriseraient la participation des femmes en politique. Pour le reste des réponses : nous avons 34,30% qui qualifient ce dispositif de négatif et 8,72% qui pensent qu'il n'a aucune influence.

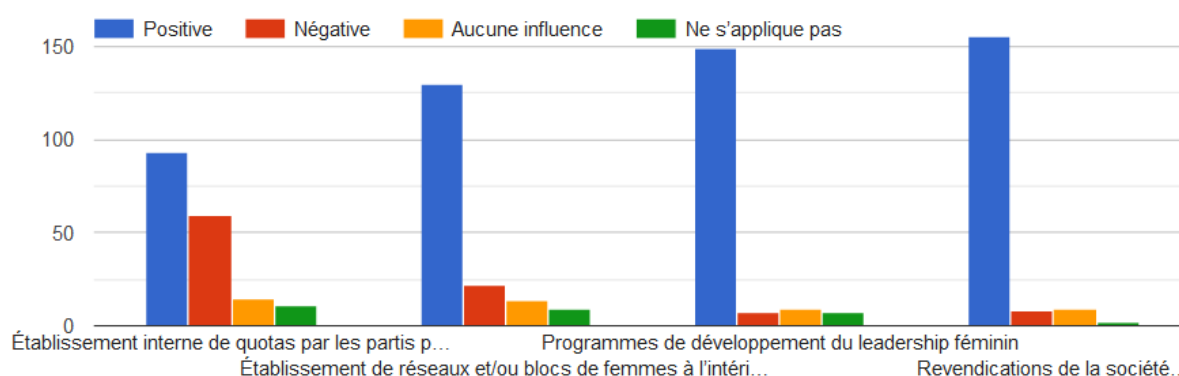
Etablissement de réseaux et/ou de blocs de femmes à l'intérieur des partis politiques. Une majorité considère que ce type d'établissement est positif quant à la participation des femmes en politique. Les autres réponses minoritaires se présentent comme suit : impact négatif : 12, 79% et aucun impact avec 8, 14%.

Programme de développement de leadership féminin. Là aussi c'est une majorité qui émerge pour affirmer qu'un programme visant le développement du leadership féminin a un impact positif dans la participation des femmes en politique. En fait c'est presque la totalité de la population qui exprime cette position. Ils sont 86,63% à être dans ce cas. Il est clair que devant cette majorité les autres réponses ne peuvent qu'être minoritaires et donc peu significatives. Ainsi pour la catégorie « impact négatif », on obtient 4,07% et pour la catégorie « aucun impact » on a 5, 23%.



Revendications de la société civile, la majorité ou plutôt la quasi-totalité de la population pense que les revendications de la société civile ont un impact positif dans la participation des femmes en politique. Ils sont, en effet, 90, 12% qui soutiennent cette position. Au vu de ces réponses on peut postuler que les sujets de la population concèdent un rôle majeur à la société civile dans la contribution à la participation des femmes en politique. Elle est perçue, de part son rôle social et ses revendication comme un acteur de premier plan favorisant cette participation.

Qualifiez l'impact des initiatives privée proposées relatives à la participation des femmes en politique.



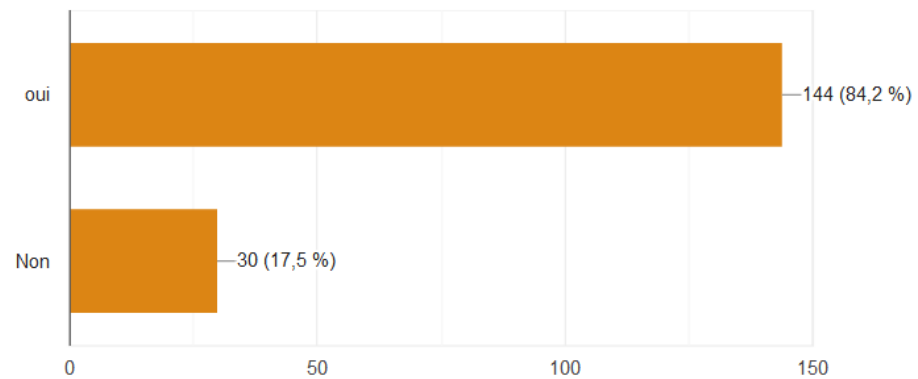
Douzième question: Selon vous, y a-t-il d'autres initiatives que les partis politiques pourraient mettre en place afin d'augmenter la participation des femmes en politique

84,2% répondent par oui, c'est-à-dire la majorité, pense que les partis politiques pourraient mettre en place d'autres initiatives pour augmenter la participation des femmes en politique. 17,50% répondent par la négative. Le reste des réponses, très peu d'ailleurs, ne donne pas de réponse. Par contre plusieurs commentaires et développements sont avancés pour identifier les initiatives que pourraient mettre en place les partis politiques. Ainsi ce qui revient le plus souvent : « l'alternance du pouvoir au sein des partis politiques » ; faire participer les femmes aux postes de décision », « rendre éligible les candidatures féminines » ; mettre les femmes en tête de liste pour les élections » « mettre des sections féminines dans les partis politiques ». « Formation des femmes ». Ce sont là, selon les personnes de la population d'étude, les initiatives que pourraient mettre en place les partis politiques afin d'augmenter la participation politique des femmes. Il faut cependant préciser que « l'alternance au pouvoir » et « mettre les femmes dans les postes de décision » sont les initiatives qui ont été le plus soutenues par les sujets.



Selon vous, y a-t-il d'autres initiatives que les partis politiques pourraient mettre en place afin d'augmenter la participation des femmes en politique?

171 réponses



Treizième question : Selon vous y a-t-il d'autres initiatives que la société civile pourrait mettre en place afin d'augmenter la participation des femmes en politique ?

La majorité pense que la société civile pourrait contribuer à augmenter la participation des femmes en politiques. Ils sont 86,5% à adhérer à cette position. 13,5% répondent par la négative.

Parmi les initiatives que retiennent les sujets on trouve en premier lieu « La formation » certains précisent « formation des femmes en politique », l'autre initiative proposée concerne la « sensibilisation », « campagne d'information », « Education », « Inculquer aux enfants dès le jeune âge l'égalité ». Ainsi ces initiatives se rapportent directement à la formation, information, éducation et les associations seraient, selon les sujets à même de réaliser ce type d'activités.

Un autre axe fait partie des initiatives préconisées : il concerne l'aspect juridique : les associations devraient œuvrer pour « l'abrogation du code de la famille », « formulation d'une loi cadre de lutte contre les violences faites aux femmes et des enfants co-victimes de violences ».

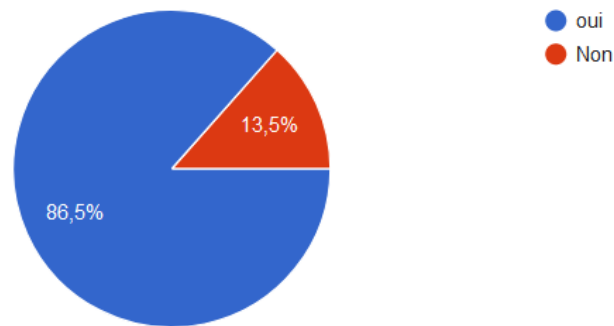
L'idée du « plaidoyer » a aussi été évoquée sans autre explication.

Une minorité parmi celles qui ont répondu par la négative avance les arguments suivants : « encore faut-il que la société civile puisse s'organiser et activer librement » « il y a lieu d'assainir la vie politique qui est dévoyée » « aujourd'hui en Algérie la société civile est quasiment absente. Normalement c'est la société civile qui devrait changer les mentalités des peuples et de vulgariser l'activité politique des femmes ». Ces réponses, à la différence des précédentes abordent plutôt le contexte politique dans lequel évoluent la société civile et les partis politiques et qui serait, selon elles, peu propice à leur déploiement.



Selon vous, y a-t-il d'autres initiatives que la société civile pourrait mettre en place afin d'augmenter la participation des femmes en politique ?

171 réponses



Conclusion

La population ayant répondu au questionnaire se compose de plus de femmes que d'hommes (bien que la différence entre les deux sexes ne soit pas très élevée, la variable âge est très dispersée nous avons de très jeunes personnes (la plus jeune a 19 ans et la plus âgée 69 ans) entre les deux des gens de 30 ans, 40 ans, 50 ans. Cette dispersion des âges n'a pas permis de construire des catégories d'âge et de considérer l'âge comme une variable pouvant influencer sur les réponses des sujets. En outre la nature des réponses obtenues montre que, dans la plupart des cas, des majorités émergent qui laissent entendre que les variables âge et sexe ne discriminent pas les sujets selon ces variables. Une autre caractéristique de la population est importante à relever : il s'agit du lieu de résidence. Lorsqu'on se reporte au questionnaire on remarque que les membres de la population étudiée sont surtout originaires des wilayas suivantes : Alger, Blida, Tizi Ouzou. Ils sont donc tous et toutes citoyen(ne)s.

On peut également relever, comme caractéristique de la population d'étude, le niveau d'instruction élevé ainsi que l'occupation de postes valorisés socialement (ingénieur, médecin, entrepreneur avec il faut le dire quelques retraités (pour ceux qui sont âgés de 60 ans et plus). Ces caractéristiques de la population peuvent expliquer les réponses obtenues qui sont, dans leur majorité, parfois dans leur quasi-totalité, en faveur de l'égalité entre les sexes.

Il faut préciser encore une fois qu'il ne s'agit pas d'un questionnaire qui a ciblé une population précise mais il a été mis en ligne et certaines personnes y ont répondu et ce sont –celles-ci qui composent notre groupe d'étude. Comme il faut noter que certaines réponses laissent entendre que les membres du groupe étudié sont des militants associatifs ou très proches de la société civile car leur réponse révèlent une connaissance dans ce domaine.



Revenons maintenant aux réponses proprement dites. Les questions relatives aux élections des femmes dans le champ politique et ce à tous les niveaux local, national, présidentiel induisent des réponses favorables, c'est-à-dire que la majorité voire la totalité de la population est d'accord pour l'élection de femmes à ces postes de responsabilité. Mais une condition est exprimée « les compétences du candidat », tout en précisant que celles-ci concernent aussi bien les hommes que les femmes.

Sans reprendre les résultats un par un retenons que les membres de la population sont pour la parité, la politique des quotas, l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines. Par exemple, pour la cinquième question qui stipule « qui d'un homme ou d'une femme serait le plus compétent à assumer des politiques publiques dans divers domaines : la santé, l'économie, la sécurité, l'éducation, la politique...A priori on serait tenté de croire que les domaines de la santé et de l'éducation seraient perçus comme des domaines relevant plus des compétences féminines que des compétences masculines. Or, les résultats obtenus ne vont pas dans ce sens. Au contraire les majorités qui émergent pour les différents domaines montrent que ce sont des domaines qui peuvent être assumés aussi bien par les hommes que par les femmes.

Pour la huitième question on a demandé aux personnes de se prononcer sur l'impact (positif ou négatif) d'un certain nombre de facteurs quant à la participation des femmes en politique. En d'autres termes la question peut être formulée comme suit : est-ce que la religion, les stéréotypes de genre, la socialisation et l'éducation reçues...(voir question n°8) entravent ou favorisent la participation des femmes en politique. En fait tous les paramètres retenus sont considérés par une majorité comme ayant un impact négatif sur la participation des femmes en politique. La religion, parce qu'elle peut « être mal interprétée », « parce qu'elle peut être instrumentalisée » les stéréotypes ainsi que les images des femmes et des hommes véhiculées par les médias peuvent entraver la participation des femmes en politique. En se prononçant de cette manière les sujets composant la population ayant répondu rejoignent les résultats des études menés par les sciences sociales et qui révèlent que les stéréotypes, les images véhiculées par les médias, la double journée de travail...sont effectivement parmi les facteurs qui entravent la participation des femmes en politique.

L'autre axe du questionnaire est basé sur les initiatives qui pourraient être prises par les institutions publiques, les partis politiques, la société civile pour faciliter, augmenter la participation des femmes en politique. On remarque, à travers les réponses des sujets que la majorité est pour les initiatives qui vont dans le sens de la promotion de la femme en politique.

Pour la société civile, par exemple, on lui attribue un rôle d'éducation dans la mesure où une bonne partie des sujets pense qu'elle doit s'occuper de « formation » de « sensibilisation », « d'éducation ».

En résumé, à travers les réponses à ce questionnaire, nous avons eu affaire à une population éduquée (niveau d'instruction élevée) citadine, consciente de la problématique genre et soutenant de ce fait, tout au long de ses réponses, une position homogène et cohérente allant dans le sens de l'égalité entre les sexes et ce dans tous les domaines couverts par le questionnaire. Reste à reproduire cette expérience avec des populations plus larges et couvrant plusieurs régions du pays (urbain, rural) et en tenant compte des variables niveau d'instruction (du primaire au



supérieur, en passant par le moyen), ce qui, sans conteste, donnera lieu à des résultats généralisables.

Ce qui est proposé ici ne concerne que les personnes ayant répondu et n'a aucune prétention à être étendu à d'autres groupes sociaux. Toutefois, nos résultats donnent quand même une tendance sur la question de la perception de l'égalité et du genre en Algérie.